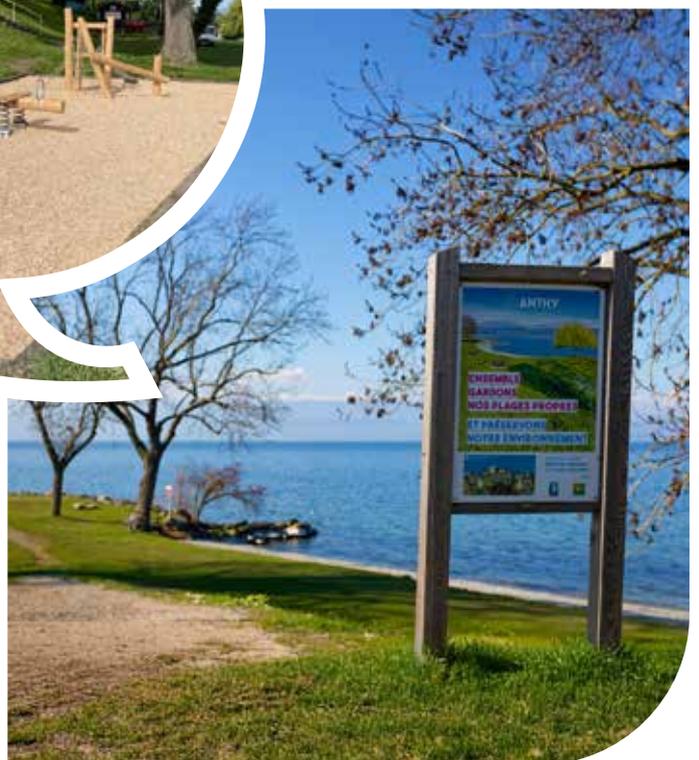


ANTHY mag ^{#33}

Le magazine municipal de la commune d'Anthy-sur-Léman - Juin 2025

*Les beaux jours
reviennent,
l'été sera actif
et festif !*



Sommaire

À la une

- 3** ÉDITO
- 4** RETOUR EN IMAGES
- 8** FINANCES
- 12** VIE COMMUNALE
- 14** DÉVELOPPEMENT DURABLE
- 17** TRAVAUX
- 19** ÉTAT CIVIL
- 20** ENFANCE ET JEUNESSE
- 23** MÉDIATHÈQUE
- 24** LA VIE DES ASSOCIATIONS
- 30** DOSSIER SPÉCIAL
ACCUEIL DES GENS
DU VOYAGE
- 32** AGENDA

Horaires d'ouverture de la mairie :

Lundi : 8h30-12h et 14h-18h
Mardi : fermée
Mercredi : 8h30-12h et 14h-17h
Jeudi : fermée
Vendredi : 8h30-12h et 14h-17h

Le 1^{er} samedi du mois : 9h-12h

Journal d'Anthy-sur-Léman

Mairie d'Anthy-sur-Léman - 7, rue de la Mairie - 74200 Anthy-sur-Léman
04 50 70 35 01 - www.anthy-sur-leman.fr

Directeur de publication : Rémy Viout

Rédaction : Rémy Viout, Céline Prud'homme, Marie-Christine Fert,
Isabelle Asni-Duchêne, Christine Bondaz.

Design, mise en page et impression : Imprimerie Fillion - Allinges
Tirage 1600 exemplaires



p.7



p.16



p.18

Travaux de securisation en cours

Modification circulation
route de la Croisée
Route barrée
du 2 au 30/06/2025
de 7h à 17h
Ouvert le week-end.

Sur la voie



Édito



Isabelle Asni-Duchêne

Maire d'Anthy-sur-Léman
Vice-présidente du SISAM à l'animation

Chères Anthychoises, chers Anthychois,
Madame, Monsieur,

Le printemps s'est installé à Anthy-sur-Léman et, avec lui, le souffle du renouveau qui caractérise notre commune. C'est une saison de transition et de mémoire, car mai nous invite à la fois à regarder vers l'avenir et à se retourner quelques instants sur notre histoire.

Le jeudi 8 mai 2025, nous avons commémoré ensemble le 80^e anniversaire de la Victoire de 1945, marquant la fin de la Seconde Guerre mondiale. À travers cette cérémonie, c'est toute une génération de résistants, de combattants et de civils que nous saluons.

Se souvenir n'est pas un acte figé. C'est une responsabilité vivante. En honorant ces destins brisés, nous réaffirmons notre attachement à la paix, à la liberté et à la démocratie. Nous avons le devoir de transmettre ces valeurs à nos enfants, afin qu'ils comprennent ce que signifie « vivre libre ».

Ensemble, continuons de faire vivre notre commune, dans le respect du passé et l'élan du futur. Au-delà de ce devoir de mémoire, nous devons aussi continuer à faire vivre l'esprit de cohésion qui unit notre commune.

Depuis le début du mandat, nous poursuivons notre engagement pour un village vivant, accueillant et solidaire : embellissement des espaces publics, amélioration de la sécurité, aménagement voirie, restructuration du centre-bourg, soutien à la vie associative et culturelle.

Malgré le contexte économique, notre gestion rigoureuse de la collectivité nous permet de conduire ces projets, tout en respectant les indicateurs financiers que nous nous sommes fixés.

Avoir toujours la capacité de réfléchir à l'avenir, de construire le territoire de demain, pour le bien de tous.

Dans tous les secteurs de la vie municipale, j'ai toujours privilégié, avec mon équipe, la proximité, le dialogue et la solidarité en favorisant le bien vivre ensemble. Nous arrivons à la fin de notre mandat et même s'il a fallu du temps pour passer de la conception à la réalisation, nous avons pu mener à bien les projets sur lesquels vous nous avez élus en fonction des priorités.

Mais la volonté seule ne suffit pas. Nos choix et arbitrages doivent se faire, vous le savez, dans le respect d'un cadre législatif et règlementé. Même en faisant au mieux, nous constatons parfois des contradictions, des incompréhensions partagées par la population. En de pareil cas, nous misons là aussi sur le dialogue ; dialogue avec Thonon Agglomération, avec les services de l'Etat, et avec nos parlementaires.

Un Maire n'est rien tout seul, notre implication demande un vrai travail d'équipe où chaque élu a sa place et une mission au service de la commune, en ayant toujours à l'esprit d'œuvrer dans l'intérêt général.

C'est la tâche que j'ai essayé d'accomplir en faisant confiance à mes collègues et en déléguant à mes adjoints les dossiers liés à leur délégation, en impliquant chaque conseiller, en ouvrant plus largement aux habitants les comités consultatifs et en invitant l'ensemble de la population à s'exprimer notamment sur le devenir du centre-bourg.

Le mandat n'est pas encore terminé, il nous reste une année de travail, de réalisations, de projets, de festivités. Nous poursuivons notre tâche au service de tous avec autant d'enthousiasme.

Je vous souhaite un bel été, avec encore cette année, un riche programme de festivités municipales et associatives ! Au plaisir de vous y rencontrer.



*Restez
connecté*



Retrouvez également
toute l'actu d'Anthy
sur facebook



www.anthy-sur-leman.fr

Retour *en images*



Batterie-Fanfare

"Les Flots Bleus"



Week-end à Tain l'Hermitage les 26 et 27 avril 2025

Devant le train de l'Ardèche « Le Mastrou » au cœur des gorges du Doux.



Concert musical du 3 mai

Concert de printemps de la batterie fanfare « Les Flots Bleus » samedi 3 mai 2025 à l'Espace Du Lac



Avec l'orchestre Jeunes de l'école, l'orchestre BF Junior et le premier concert de Lilou et Emmy,



et la batterie fanfare « La Seysselane » de Seyssel.



Apéraubade du 4 mai 2025

avec la « Brise du Léman » de Margencel et la « Banda Bon » de Bons-en-Chablais.



L'Anthychoise

Le 16 mars a eu lieu **la 9^e édition de l'Anthychoise**. Bravo et merci à tous les coureurs, marcheurs, adultes et enfants pour la réalisation du parcours toujours aussi exigeant, technique, mais aussi exaltant et bucolique le long du lac. Avec un record de participation (670 inscrits !), 1300 € ont été reversés à l'association HANDIVENTURE.

Merci également à la soixantaine de bénévoles qui ne comptent ni leurs heures, ni leurs labeurs pour rendre cette course possible et réussie.

Rendez-vous l'année prochaine pour fêter la 10^e édition pleine de surprises !

Vous trouverez des centaines de photos sur le site couranthys.fr



Les amateurs de jardin potager étaient au rendez-vous dès l'ouverture pour acheter leurs plants au Potager des Fourches. La suite de la journée s'est déroulée calmement avec trop peu de visiteurs.

Un grand merci à la Batterie Fanfare « Les Flots Bleus » pour leur aubade, au Sou des Ecoles pour avoir tenu la buvette, à Thonon Agglomération pour leurs enquêtes sur la réduction des déchets et sur le logement social mais également aux autres participants : l'Association Rêve d'Abeilles, Pascal GARNIER pour son stand sur les frelons asiatiques, la maison Laplagne et MadCook.

Dimanche 11 mai

Journée du Printemps



Un spectacle apprécié des enfants

Vendredi 25 et samedi 26 avril, deux représentations du Silence des champignons ont eu lieu à l'Espace Laurentides d'Anthy-sur-Léman.

Il s'agit de la programmation décentralisée de la Maison des Arts : les Chemins de Traverse. Ce spectacle de l'Ensemble Tactus était à destination des enfants dès 2 ans pour s'immerger de manière sonore et visuelle dans un univers sensible et original.

Le public était au rendez-vous. Et, pour clore ce moment de partage et de culture, le goûter offert par la Commune a su ravir petits et grands.



Sortie des Anthychoises 2025

en Suisse

Une cinquantaine d'Anthychoises ont participé à la sortie organisée par le Centre communal d'action sociale (CCAS), le dimanche 13 avril.

Au programme : la maison du Gruyère, avec la visite de la fromagerie et la dégustation de fondue, la chocolaterie Cailler, puis un arrêt rapide dans le village de Gruyère.

Une journée sur le thème de la gourmandise, où nous sommes reparties avec pas mal de fromage et de chocolat !



Dimanche 27 avril :

Journée nationale du Souvenir des Victimes et des Héros de la Déportation.

Dépôt de gerbe sur la tombe de Flora et Jean-Marie Saulnier par Christine Jacquier, Adjointe au Maire, Michel Gatineau, Président des Anciens Combattants, et de deux représentants du Conseil Municipal des Jeunes accompagnés de quelques habitants.

Lecture du message en commun des associations de déportés et message ministériel à l'occasion des 80 ans du retour des rap-capés, suivi d'un moment de recueillement.





Retour sur la journée

nettoyage des plages

Une trentaine d'Anthychois ont participé à l'opération de nettoyage des plages samedi 26 avril. Avant le départ, Jean-Paul Vesin, Adjoint en charge de l'environnement, a donné quelques indications sur le déroulement de la matinée.

L'association ACDC s'est taillée une solide réputation dans la récolte des déchets. Après la collecte, ses représentants étalent sur une bâche les objets ramassés pour mieux les trier.



Commémoration des 80 ans de

l'Armistice du 8 mai 1945



Organisée par l'association des Anciens Combattants d'Anthy-sur-Léman avec la participation du Conseil Municipal des Jeunes, des enfants du groupe scolaire Flora Saulnier et de la Batterie Fanfare « Les Flots Bleus ».



Finances

Compte financier unique 2024

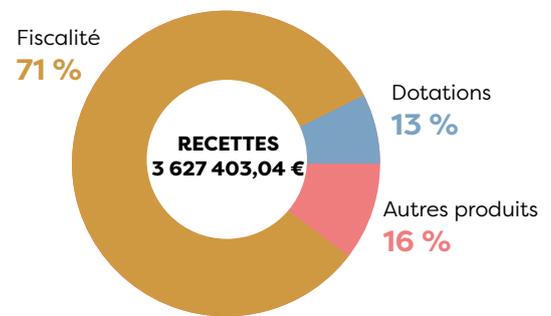
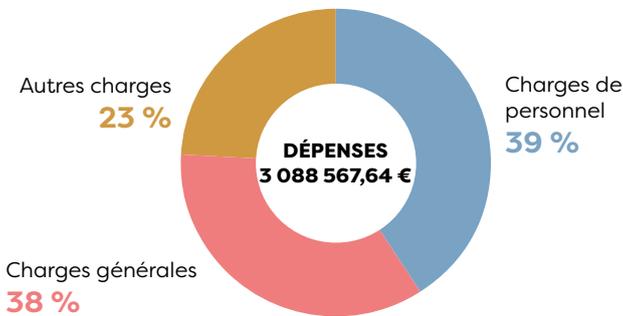
Fonctionnement

La section de fonctionnement du budget communal permet à la collectivité d'assurer le quotidien.

Elle regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

Le résultat de la section de fonctionnement se porte à 538 835,40 €. Cumulé au report de l'exercice 2023, l'excédent se porte à 3 339 118,38 €.

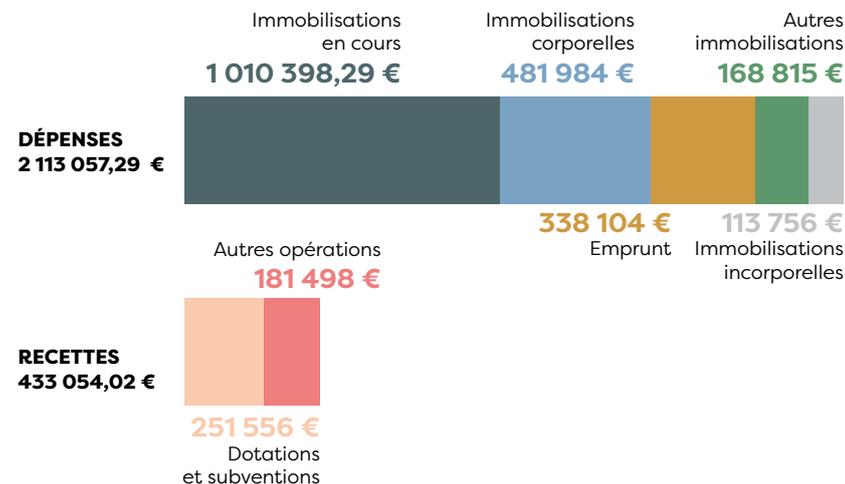
LE COMPTE FINANCIER UNIQUE RETRACE LES RÉALISATIONS DE L'ANNÉE 2024. CE DOCUMENT EST RÉALISÉ CONJOINTEMENT ENTRE LA COMMUNE ET LE COMPTABLE.



Investissement

La section d'investissement est liée aux projets de la commune à moyen ou long terme. Elle regroupe toutes les dépenses impactant la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, matériel, véhicules ou biens immobiliers et des travaux sur des structures existantes ou en cours de création. En recettes, en plus de l'autofinancement, coexistent, les recettes dites patrimoniales telles que les recettes perçues en lien avec les autorisations d'urbanisme, le FCTVA et les subventions d'investissement.

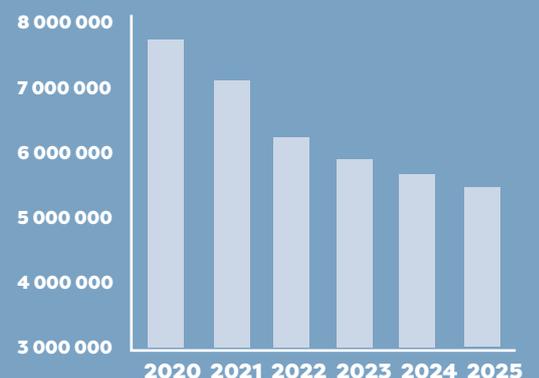
La section d'investissement présente un déficit de 1 679 995,81 €. Cumulé au report de l'exercice 2023, le déficit se porte à 404 369,74 €.



Zoom sur la dette

L'encours de la dette total est de 5 526 174,68 € (capital) au 31 décembre 2024, soit 2 240,04 € par habitant.

Le remboursement du capital des emprunts en cours de la commune représente 337 404,29 € pour 2024, contre 399 516,49 € pour 2023.



Comparatif avec l'exercice 2023

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DÉPENSES

Charges à caractère général
+ 24%

Une augmentation liée au règlement de 2 années de factures d'eau et de 4 années pour les AOT (Autorisation d'Occupation Temporaire) des ports.

Charges de personnel
+ 9%

En légère hausse du fait de l'embauche de personnel contractuel.

SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES

Produits des services et ventes
+12%

Augmentation des recettes de la cantine scolaire ainsi que des recettes générées par le forfait post stationnement.

Fiscalité locale
+ 10%

Augmentation de 3,5% de la valeur locative instaurée par l'Etat.

Gros plan sur...

L'investissement phare de l'année 2024 :

l'aménagement du terrain de football synthétique (dépenses HT)

Les travaux d'aménagement ont débuté en mai 2024 pour une réception en septembre 2024.

Ce nouvel équipement, bénéficiant d'un éclairage en LED, permet au club de football d'utiliser un terrain de qualité aussi bien pour les entraînements que pour les matchs.

Coût total du projet 767 269 €

Maîtrise d'œuvre : 45 515 €

Travaux : 721 754 €

(estimation prévisionnelle du montant des travaux annoncée par la maîtrise d'œuvre : 869 707 €).

Subventions : 295 283 €

Agence Nationale du Sport (ANS) : 100 000 €

Département : 195 283 €

Investissement de la commune : 471 986 €

Aucun emprunt n'a été contracté pour ce montant.

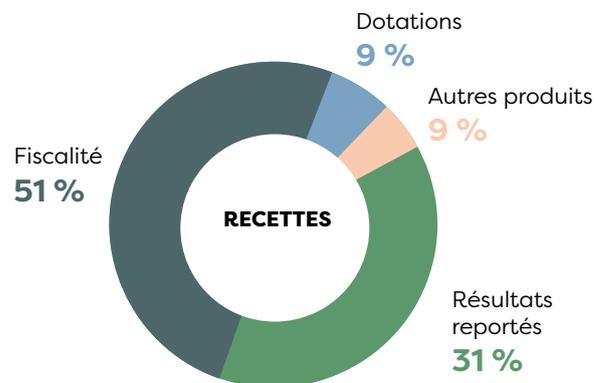
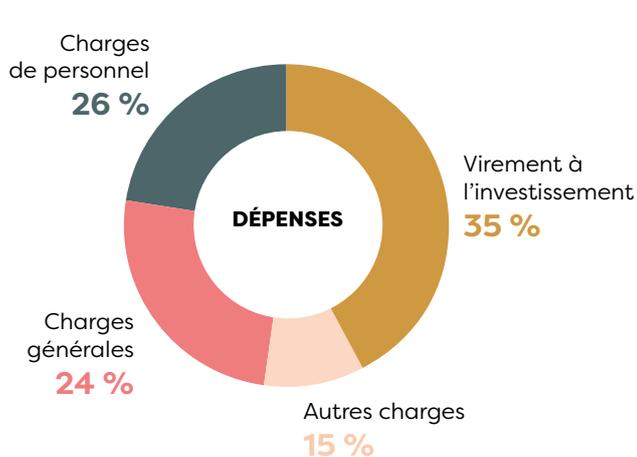


À noter : La gestion rigoureuse de ce projet par toutes les parties prenantes a permis d'économiser 147 953 €.



Budget 2025

Fonctionnement 4 932 425,77 €



Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population, des impôts locaux, des dotations versées par l'Etat ainsi qu'au résultat d'exploitation reporté.

Les recettes de fonctionnement de la commune ont beaucoup baissé du fait d'aides de l'Etat en constante diminution. De 2017 à 2022, le montant de la dotation globale de fonctionnement a connu une baisse de 58,52% puis une légère hausse en 2023 de 7,38%, puis en 2024 de 3,39%.



Salaires

40,09 %
des dépenses
de fonctionnement



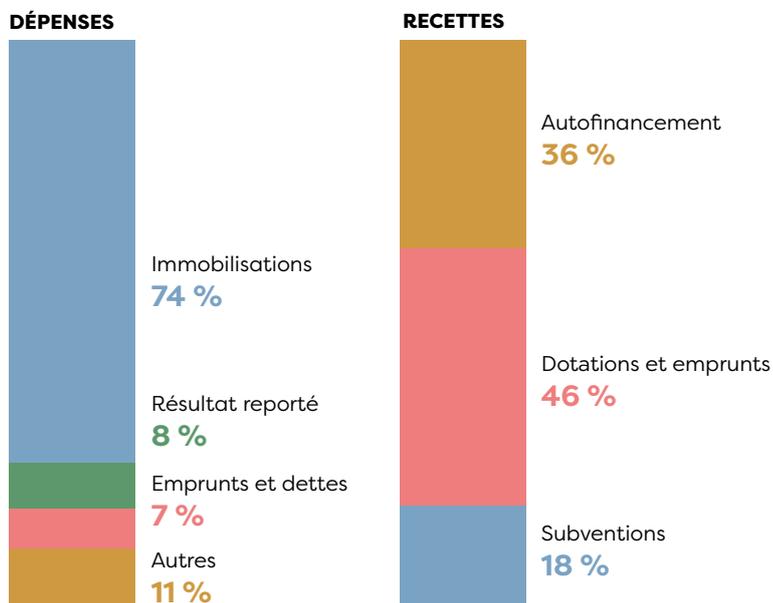
stabilité de la masse
salariale par rapport
à l'an dernier.

Précision : le Conseil Municipal n'a pas décidé d'augmenter les taux de taxe foncière bâti et non bâti et ce depuis de nombreuses années. Les augmentations constatées par les propriétaires proviennent de l'augmentation des bases locatives décidée par l'Etat.

Investissement 4 787 462,75 €

Le budget d'investissement prépare l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la commune à moyen ou long terme. Elle concerne des actions, dépenses ou recettes, à caractère exceptionnel.

Les recettes d'investissement sont constituées, entre autres, du virement du fonctionnement, de l'excédent de fonctionnement capitalisé, de subventions, des recettes provenant de la taxe d'aménagement et du FCTVA.



Les subventions budgétisées, sont celles notifiées, à savoir :



Région Auvergne-Rhône-Alpes
20 000 €
 pour la rénovation énergétique de la maison des associations



ANS (Agence Nationale du Sport)
100 000 €
 pour l'aménagement du terrain de football en gazon synthétique

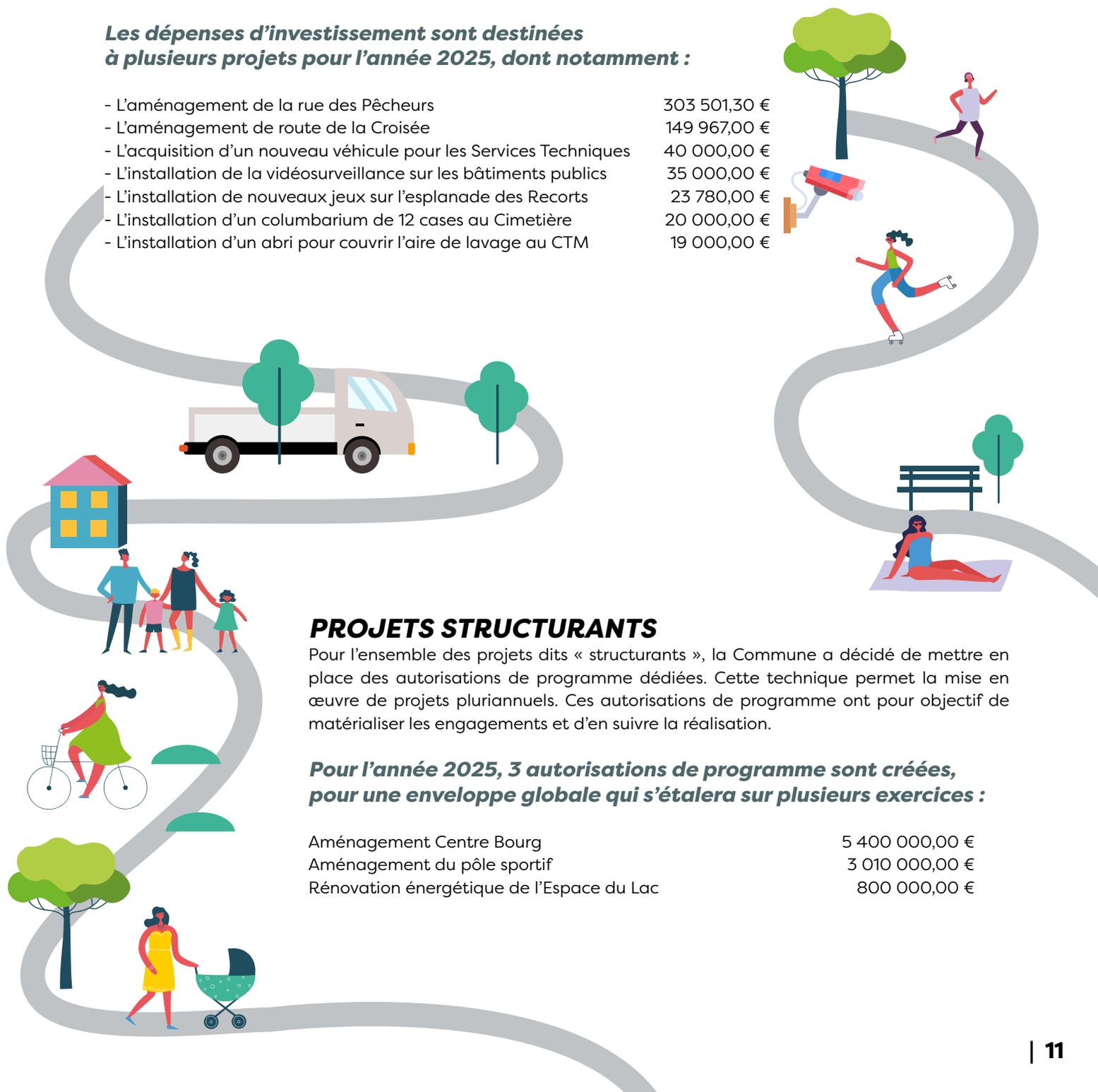


Département de la Haute-Savoie
740 000 €
 pour la construction du pôle sportif et l'aménagement du terrain de football en gazon synthétique

Les dépenses d'investissement sont destinées à plusieurs projets pour l'année 2025, dont notamment :

- L'aménagement de la rue des Pêcheurs
- L'aménagement de route de la Croisée
- L'acquisition d'un nouveau véhicule pour les Services Techniques
- L'installation de la vidéosurveillance sur les bâtiments publics
- L'installation de nouveaux jeux sur l'esplanade des Recorts
- L'installation d'un columbarium de 12 cases au Cimetière
- L'installation d'un abri pour couvrir l'aire de lavage au CTM

303 501,30 €
 149 967,00 €
 40 000,00 €
 35 000,00 €
 23 780,00 €
 20 000,00 €
 19 000,00 €



PROJETS STRUCTURANTS

Pour l'ensemble des projets dits « structurants », la Commune a décidé de mettre en place des autorisations de programme dédiées. Cette technique permet la mise en œuvre de projets pluriannuels. Ces autorisations de programme ont pour objectif de matérialiser les engagements et d'en suivre la réalisation.

Pour l'année 2025, 3 autorisations de programme sont créées, pour une enveloppe globale qui s'étalera sur plusieurs exercices :

Aménagement Centre Bourg	5 400 000,00 €
Aménagement du pôle sportif	3 010 000,00 €
Rénovation énergétique de l'Espace du Lac	800 000,00 €



Vie communale

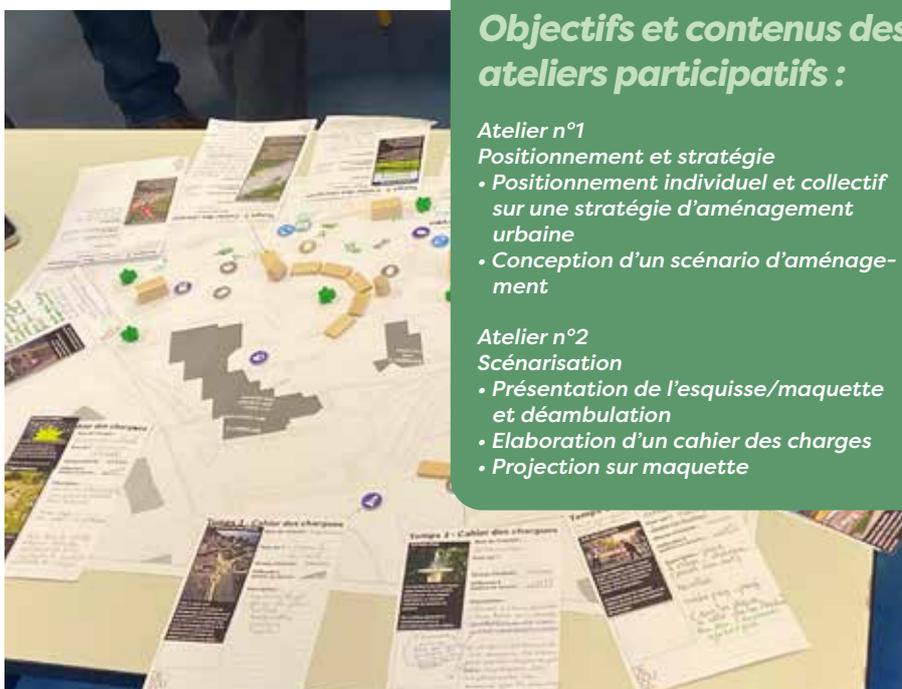
Restructuration du centre-bourg, Une nouvelle étape de franchie

Penser ensemble l'avenir de notre village

Pour l'aider dans sa réflexion concernant la restructuration du centre-bourg, le conseil municipal a souhaité maintenir une méthode participative et a invité un panel d'acteurs à travailler sur le scénario d'aménagement des espaces publics. Habitants de sensibilités diverses et de différents secteurs géographiques du village, représentants du monde associatif et économique, agents municipaux et élus se sont ainsi retrouvés les 25 janvier et 15 février derniers autour de deux ateliers.

Les participants se sont rapidement investis avec l'aide des intervenants, Romain Allimand, APU paysage et de l'agence De Sousa (tous deux membres de l'équipe de maîtrise d'œuvre). Ils ont dû discuter avant de faire des choix et de les positionner.

Au fil du temps, un nouveau centre-bourg s'est dessiné sur chaque table tandis que les participants se découvraient et échangeaient sur leurs modes de vie et leurs priorités. Une fois l'atelier terminé, chaque table a fait part du travail réalisé ouvrant un temps de discussion.



Objectifs et contenus des ateliers participatifs :

Atelier n°1

Positionnement et stratégie

- Positionnement individuel et collectif sur une stratégie d'aménagement urbaine
- Conception d'un scénario d'aménagement

Atelier n°2

Scénarisation

- Présentation de l'esquisse/maquette et déambulation
- Elaboration d'un cahier des charges
- Projection sur maquette

Orientations souhaitées et travaillées par les participants :

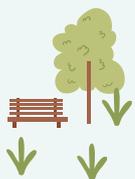
Connecter

Etablir une connexion forte entre les différentes parties de la commune, le lac et le centre-bourg, en prenant en compte l'ensemble des habitants. Penser des espaces accessibles à tous.



Végétaliser l'espace public

Anthy-sur-Léman, un village au cœur d'un paysage remarquable. Permettre un dialogue minéral/végétal dans l'espace public : « laisser la nature en ville ».



Inviter à la convivialité, la rencontre, le partage

Avoir des lieux favorisant la rencontre des habitants : halle couverte, espace détente arboré, une agora végétalisée.



Diversifier la manière d'occuper l'espace public

Seul, à deux, en groupe, pendant différents temps de la journée et de la semaine : après l'école, en balade dominicale, etc.



Proposer des espaces ludiques/jeux pour tous

Compléter les équipements ludiques déjà existants sur la commune et les orienter plutôt enfance/jeunesse par des équipements de jeux dédiés aux jeunes enfants.



Mettre en valeur le patrimoine typique d'Anthy-sur-Léman



Qu'il soit paysager, architectural, matériel ou immatériel, les participants souhaitent mettre à l'honneur leur village en donnant à voir ce qui fait la richesse de leur commune.

Plusieurs sous-thématiques ont été abordées :

- Le patrimoine architectural avec la mise en valeur de l'architecture, des monuments, etc ;
- Le patrimoine végétal et paysager : ce qui fait la particularité d'Anthy-sur-Léman (sans oublier la vue sur lac bien évidemment) ;
- La présence de l'eau comme fil conducteur dans l'ensemble du village.

Amener la culture au centre du village :

Espace culturel, centre de ressources, l'art dans le village, un espace de création, etc.



L'idée d'amener la culture dans l'espace public a été débattue durant l'atelier que ce soit pour valoriser les artistes du territoire, l'artisanat d'art ou encore les arts du spectacle vivant.

Disposer de commerces de proximité qui puissent prendre plusieurs formes

Que ce soit avec un marché couvert, un marché de producteurs locaux, des commerces ambulants, etc.

En plus des locaux dédiés dans le bâtiment 1.

Penser les aménagements extérieurs en tenant compte de ce souhait.



Toutes ces propositions bien concrètes, l'équipe de maîtrise d'œuvre les a analysées et intégrées à l'esquisse du scénario d'aménagement final. Le 12 avril dernier, Madame le Maire a réuni l'ensemble des participants afin de leur présenter les plans d'aménagement issus de leurs travaux. Le constat est unanime : ces ateliers ont permis à l'équipe de maîtrise d'œuvre d'affiner son expertise quant à la définition d'orientations d'aménagement, proposant un scénario final qui soit le reflet des enjeux locaux et des vrais besoins des usagers.

De ces ateliers participatifs est née l'envie, chez les participants, de poursuivre les réflexions engagées et de les étendre à l'échelle du village. Nul doute que d'autres rencontres suivront.

Un grand merci à chacun d'entre eux pour leur implication !



Développement durable :

Déchets, renouées du Japon : grand nettoyage de printemps

La commission Développement Durable et Environnement d'Anthy-sur-Léman, composée de membres du Conseil municipal et d'habitants, a organisé samedi 26 avril un grand nettoyage des plages.

Cette opération a été menée en collaboration avec l'Association des Collecteurs de Déchets Chablaisiens (ACDC) et l'Association pour la Sauvegarde du Léman (ASL).

Une trentaine d'habitants ont participé à cette matinée qui a permis de récolter des débris et d'arracher des renouées du Japon. Ces plantes très invasives sont nuisibles à l'environnement en prenant la place des végétaux locaux.

À ce propos, la commission Développement Durable et Environnement s'est rapprochée de l'ASL qui a pris en charge l'éradication des renouées du Japon sur la plage de Séchex. En 2024, 153 kg de plantes ont été arrachées sur ce site !



La renouée du Japon est une plante particulièrement invasive qui s'incruste dans les moindres recoins.

Pour mener cette action particulièrement bénéfique pour la nature, l'ASL recherche des bénévoles à Anthy-sur-Léman. Voici les prochaines dates pour les matinées de 2025 : 4 juin, 1^{er} juillet, 29 juillet, 27 août. N'hésitez pas à contacter l'association pour vous inscrire : www.asleman.org



Très active, la commission Développement Durable et Environnement prépare la prochaine édition du week-end du développement durable. Cette manifestation aura lieu les 17 et 18 octobre. Voici le programme :

Vendredi 17 octobre :

- **Projection d'un film suivi d'un débat** sur la production électrique avec le photovoltaïque, à 20 heures à l'Espace du lac. La soirée se terminera par un verre de l'amitié. Entrée libre.

Samedi 18 octobre :

- **Nettoyage des plages**, collecte des minuscules bouts de plastique qui se cachent sous les galets, et arrachage de renouées. Rendez-vous à 9 heures au village des pêcheurs. Café-croissants pour prendre des forces et apéritif pour terminer la matinée.

- **Parade à roulette colorée et festive** pour les petits comme les grands. Départ à 15 heures depuis l'Espace du Lac. Un grand goûter terminera ce week-end de sensibilisation à la protection de notre environnement.



Après l'effort, le réconfort avec un apéritif convivial offert par la mairie.



Changement de prestataire de service



Les conventions d'occupation de l'espace public pour la buvette « La Godille » et pour les activités nautiques plage du Champ de l'Eau venant à terme fin 2024, la commune a lancé deux consultations à l'automne 2024 pour le renouvellement de ces conventions. Voilà la présentation des exploitants qui ont été retenus :

Paddles, pédalos et kayaks plage du « Champs de l'eau »



Cet été 2025, l'entreprise Anthony Location propose des locations de paddles, pédalos et kayaks sur la plage du « Champs de l'eau » à Anthy-sur-Léman.

Anthony Tissot, âgé de 30 ans, et fort d'une expérience de plus de 10 années, exploite une concession de location sur les plages de Messery et de Chens-sur-Léman, ainsi qu'une location de bateaux avec permis au port d'Yvoire.

Il se fait un plaisir d'accueillir les Anthychois et les autres usagers de la plage. Il propose aussi un encadrement pour les novices, les personnes qui veulent se perfectionner et les pratiquants aguerris.

La pratique permet de découvrir les rives autrement. Des pédalos sont également disponibles pour profiter d'une bonne baignade ou d'un moment paisible. Toutes ces activités peuvent se faire seul, accompagné ou en groupe encadré.

La Godille change de nom et devient « La Paillote »

« La Paillote » s'est parée de nouvelles couleurs pour accueillir son public.

Les amateurs de cuisine rapide pourront s'attabler à toute heure de la journée, pour profiter d'une carte variée qui changera au fil des envies. Du petit-déjeuner, à l'apéritif, il y aura de quoi se faire plaisir, tout en appréciant pleinement le cadre naturel.

Ce lieu est la promesse d'une ambiance décontractée et chaleureuse, mais aussi de concerts et d'animations festives. C'est l'endroit idéal pour se détendre après une balade à vélo ou une baignade estivale, ou pour se retrouver en famille ou entre amis.



Horaires d'ouverture :
Du lundi au dimanche, de 9h à 22h.
Fermé le mardi du 15 mai au 8 juin.
Ouverture 7/7 dès le 9 juin.

À la base de ce projet, deux personnes aux parcours bien distincts :

Née à Cherbourg, **Harmony CANGE** s'est très vite ancrée sur les rives paisibles du lac Léman. Après des études littéraires, elle change de cap. Joueuse de handball depuis toujours, elle fait de sa passion son métier en devenant entraîneur. Toujours à la recherche de nouveaux défis, elle entreprend un virage vers la cuisine, et devient très vite cheffe. Son attachement profond au Léman et à ses plages la pousse à s'intéresser à ces cabanes qui bordent le lac, et à s'y installer pour les trois prochaines années...

Marine PLUCHON, elle, a grandi entre Annemasse et Thonon. Après avoir exploré l'histoire de l'art et la géographie, elle a choisi de mettre ses compétences au service du lien social et culturel pendant une décennie. Puis, elle décide de s'investir pleinement dans le commerce de proximité.

Après quinze années d'expériences, et de nombreux projets réalisés, elle souhaite davantage montrer son attachement profond à la vie locale. Réunir, partager, voilà les valeurs qui l'ont amenées ici.





Lancement de l'application City One

La commune a décidé de mettre en place l'application CityOne, conçue pour renforcer le lien entre les habitants et la collectivité. Elle est opérationnelle depuis début juin.

Les points forts

- > **L'information en temps réel :** vous recevrez les dernières nouvelles de la commune (actualités, événements, travaux, alertes...).
- > **La participation citoyenne :**
 - Vous aurez la possibilité de nous signaler des problèmes directement dans la rubrique « Signaler » pour améliorer le cadre de vie.
 - Des sondages pourront vous être proposés afin de vous impliquer dans les décisions locales via des consultations interactives.
 - La valorisation de la vie locale à travers l'annonce des différents événements, la liste des commerces et associations...
- > **L'accès à des informations pratiques :** démarches administratives, transports, numéros utiles...

Avec cette application, vous restez informés, participez à la vie locale et accédez à des services pratiques directement depuis votre smartphone.

CityOne est une application développée par Lumiplan, spécialiste des solutions numériques pour les collectivités.

Son objectif est de simplifier la communication, informer en temps réel et impliquer les citoyens dans la vie communale.



En bref

L'application CityOne est conçue pour améliorer votre vie quotidienne. Elle est simple d'utilisation, accessible sur IOS (Iphone) et Android. Elle ne remplace pas le site internet qui est beaucoup plus complet.

Téléchargement



Votre avis compte

Extinction de l'éclairage public

Depuis janvier 2024, nous avons expérimenté l'extinction de l'éclairage public de 22h à 6h au lieu de 23h à 6h. Comme convenu, nous souhaitons recueillir votre avis après plus d'une année d'expérimentation.

QUESTIONNAIRE À RETOURNER
AVANT LE 31 JUILLET 2025

En remplissant ce coupon-réponse et en le retournant à l'Accueil de la Mairie, ou par mail à accueil@anthy-sur-leman.fr

Etes-vous favorable à l'extinction de l'éclairage public

de 22h à 6h de 23h à 6h

Nom - Prénom : _____

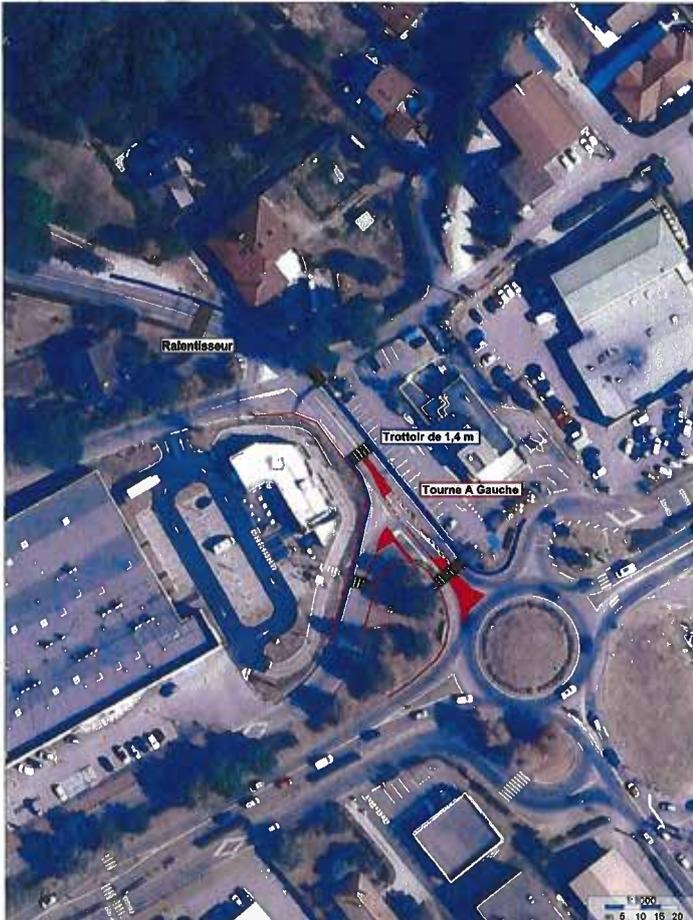
Adresse : _____

Une réponse par personne, coordonnées obligatoires

Merci pour votre participation

Travaux et rénovations

RGD
SAVOIE
MONT
BLANC



Le contenu, la représentation et la date d'actualisation des données ci-dessus édités sont de la responsabilité du propriétaire gestionnaire de chaque donnée. Les documents opposables approuvés par arrêté préfectoral, sont consultables en mairie et en préfecture - Reproduction interdite - mardi 20 mai 2025

Mobilité douce

Travaux de sécurisation du cheminement piéton route de la Croisée.

Un cheminement piéton sécurisé existe depuis de nombreuses années le long de la route de la Croisée, mais il s'arrête au niveau du carrefour avec la route Impériale.

Le but de ces travaux est d'améliorer la circulation des véhicules dans ce secteur, et de permettre des déplacements sécurisés pour les piétons venant du Chef-Lieu.

Les aménagements prévus sont :

- Création d'un trottoir le long du restaurant Burger King pour permettre une liaison sécurisée pour les piétons jusqu'au carrefour giratoire de la Croisée.
- Élargissement de la voie de Tourne à Gauche qui permet l'accès des voitures à l'avenue Pré Robert Nord.
- Création de 2 nouveaux passages piétons.
- Installation d'un ralentisseur au Nord du carrefour route de la Croisée/route Impériale.



À noter :

Ces travaux ont été attribués le 24 avril à l'entreprise Eurovia. Ils débuteront début juin pour une livraison début juillet.

Coût : 149 967,97 € TTC.

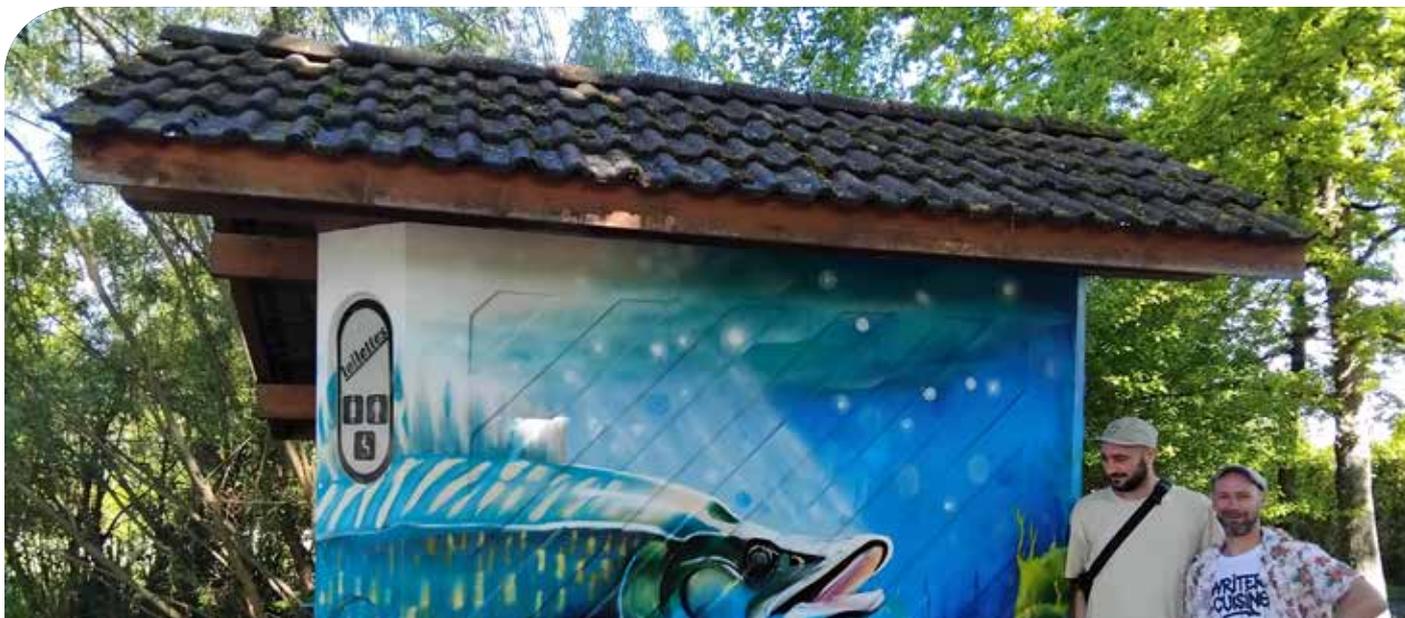
Plantation d'arbres

Au printemps 2024, un programme de replantation d'arbres avait été engagé pour remplacer certains arbres morts ou dangereux et compléter des espaces libres.

Ce mois d'avril 2025, vingt nouveaux sujets ont pris place sur le territoire communal. Ces deux sessions de plantation auront permis de diversifier l'offre végétale sur les espaces publics. Plusieurs va-

riétés de chêne, d'érable, de tilleul, et d'autres essences remarquables comme le métaséquioia, le taxodium, le liquidambar, vont désormais se développer sur nos espaces.





Fresques plage des Recorts et plage des Rives

Depuis plus de vingt ans, Gérald et Sebos, artistes locaux engagés, unissent leur créativité pour réaliser des œuvres collectives qui transforment l'espace urbain. Leur terrain d'expression privilégié : les murs des villes, qu'ils métamorphosent en fresques colorées et inspirantes, souvent à la demande des municipalités.

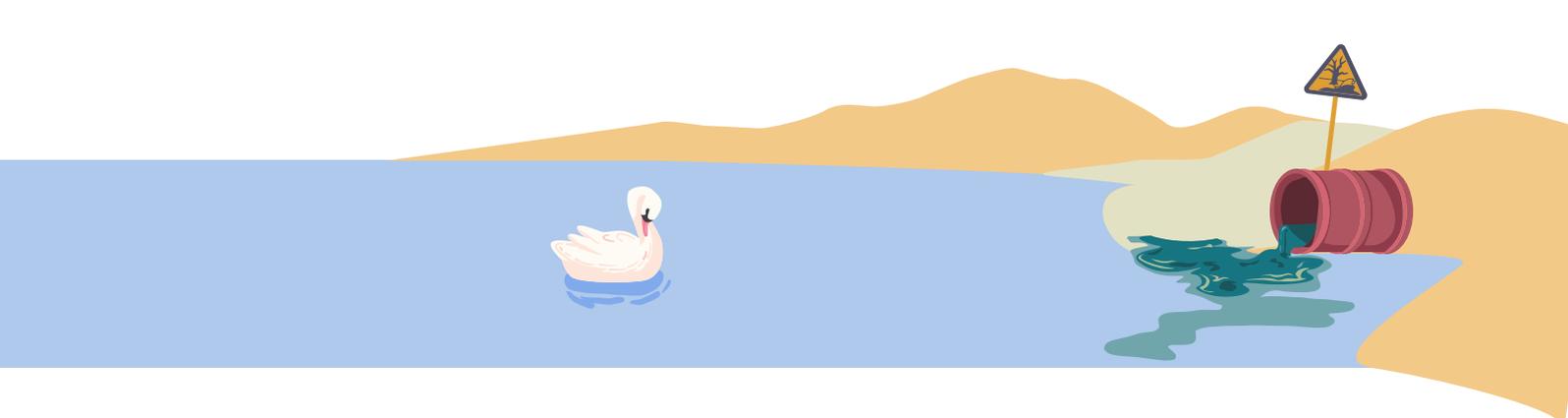
Spécialisés dans l'art urbain, ils allient techniques maîtrisées et sensibilité artistique pour proposer des créations qui s'intègrent harmonieusement à leur environnement. Leur démarche vise à embellir les lieux de vie tout en valorisant l'identité locale, en écho aux attentes des habitants et à l'histoire des quartiers.

Complices dans la vie comme dans l'art, Gérald et Sebos portent une vision commune : celle d'un art accessible, vivant, et profondément enraciné dans le tissu social.



Retrouvez
leurs créations
sur Instagram :

@dge_graffiterie
et @sebos.mariot



Pollution du lac

Chemin de l'ancien port des Comtés d'Allinges

Depuis le mois de mai 2024, il a été régulièrement constaté des pollutions par hydrocarbure au niveau de l'accès au lac de l'Ancien Port des Comtés d'Allinges.

À ce niveau, il y a une canalisation qui se déverse dans le lac et qui provient de la collecte des eaux pluviales de l'Espace Léman. Il était constaté une odeur de carburant et une irisation de l'eau au niveau de la canalisation.

Durant la période de mai 2024 à mars 2025, Thonon Agglomération, la commune, les pompiers sont tous intervenus en concertation pour apporter des réponses immédiates à ces épisodes de pollutions, et chercher des réponses sur ses origines.

Thonon Agglomération, qui a la compétence des eaux pluviales sur ce secteur, a piloté les recherches.

Durant l'été, l'automne et l'hiver, les pompiers sont régulièrement intervenus.

Thonon Agglomération a rapidement réalisé des analyses : il s'agissait d'huile minérale (et non de fuel comme nous le pensions initialement).

Thonon Agglomération a également réalisé un audit sur le réseau, a envoyé un courrier de sensibilisation à toutes les structures et personnes susceptibles d'effectuer ces lâchers d'huile, a inspecté 7 établissements du secteur (garages divers et même les bâtiments communaux) : plusieurs dysfonctionnements mais aucun indice expliquant l'origine des pollutions.

À la mi-mars 2025, lors d'un énième contrôle de routine sur la canalisation principale de la route Impériale, il est constaté un épisode de pollution en cours. Il a suffi de remonter le réseau pour arriver à trouver un écoulement en cours d'huile noire provenant de la canalisation eaux pluviales d'un garage.

Dès notification, le garage a modifié son fonctionnement interne pour ne plus utiliser une cuve de stockage des huiles usagées.



La cuve a été vidangée et des travaux de régularisation réalisés : pose d'une nouvelle cuve extérieure de collecte des huiles usagées aux normes actuelles.

Depuis fin mars 2025, aucun épisode de pollution n'a été signalé.

 *À noter :*

Un suivi très strict de l'évolution de ce dossier est et sera réalisé par tous les services impliqués dans cette procédure (Office Français Biodiversité, Thonon Agglomération, pompiers, commune,...).

État civil

PACS



VAN GILST Jan et BOOB Apolline	13/03
BAZIN Cédric et MORET Axelle	26/03
BOHEME Franck et BOUAISSA Sandy	07/04
BUTEL Mathias et GUIOT Cindy	11/04
PASINI Frédéric et SOULIER Sandrine	14/04

Naissances



ROCHET Aylan	30/10/2024
De GHANEME Ayla	10/01
CODEX AGRATI Rosie	15/01
PEREZ Mathéo	07/02

Décès



DETRAZ Michel	13/01
LEMUET Jannick épouse PIANTA	26/02
POTHIER Alain	19/03

Enfance et Jeunesse



Groupe scolaire Flora Saulnier Voyage Citoyen 2024

Du 7 au 9 avril, les CM2 sont partis à Paris dans le cadre de leur parcours citoyen. Ils ont visité le musée de la Marine, fait une croisière sur la Seine, découvert le Sénat avec le Sénateur Cyril Pellevat et exploré le château de Versailles. Le moment le plus solennel du séjour a été la cérémonie du ravivage de la flamme sous l'Arc de Triomphe. Ce voyage leur a permis d'en apprendre plus sur l'histoire, la citoyenneté et les institutions. Merci à tous ceux qui l'ont rendu possible !



La classe de neige

Du 3 au 7 février, nous avons passé une semaine à La Chapelle d'Abondance. Chaque jour, nous avons fait du ski de fond avec les moniteurs de l'ESF et les maîtresses. Nous avons appris le pas de patineur, à freiner, à tourner, et même à descendre sans tomber ! Nous avons aussi visité le musée du ski ancien et la chèvrerie des Thoules. Nous avons partagé de bons moments pendant cette classe de neige. Merci à tous ceux qui ont rendu ce séjour possible ! C'était une aventure qu'on n'oubliera jamais.



Projet maternelle

Les 3 classes de maternelle et la GS/CP ont fait la rencontre de l'illustratrice Déborah Mocellin au mois de mars. Tous les enfants ont créé des illustrations sur le thème des contes traditionnels, fil rouge de la maternelle cette année.

Tous les enfants ont préparé un jeu collectif qui servira au moment des récréations (jeu du lynx géant). Et chaque classe a préparé son activité revisitée : jeu du Qui-est-ce ? pour les GS/CP, jeu de cartes Bata-Waf pour les MS/GS et un abécédaire pour les PS/MS.



Les maternelles et la R'mize

Dans le cadre de notre labellisation Éducation Développement Durable, les 3 classes de maternelle et la GS/CP ont découvert le parcours d'un objet qui arrive à la Ressourcerie (son arrivée, le tri, le nettoyage et son installation dans la boutique).

Ils réalisent aussi un projet de customisation de ski et de snow avec la R'mize.

Les enfants vont créer une frise numérique qui sera ensuite installée dans la cour de l'école maternelle. Vous découvrirez l'œuvre finale dans une prochaine édition.



SISAM

Les parlementaires à la rencontre des élèves du SISAM !



Le vendredi 21 mars, les CM2 des écoles de Sciez, Anthy-Sur-Léman et Margencel ont eu l'honneur de recevoir la visite, à la salle des Fêtes de Margencel en matinée puis au CAS de Sciez l'après-midi, de la Députée Anne-Cécile Violland et de Cyril Pellevat, Sénateur de la Haute-Savoie.

Accompagnés de Fatima Bouvier, Présidente du SISAM (Syndicat Intercommunal de Sciez-Anthy-Margencel), d'Isabelle Asni-Duchêne, Maire d'Anthy et Vice-Présidente du SISAM, et Patrick Bondaz, Maire de Margencel, ainsi que d'autres élus du SISAM.

Les parlementaires ont répondu avec attention aux nombreuses questions des élèves, préparées en classe avec leurs enseignants, eux aussi toujours investis dans ce projet.



De beaux moments d'échanges, avant leur voyage citoyen à Paris organisé par le SISAM, avec des parlementaires toujours disponibles et engagés auprès de la jeunesse. À suivre un moment fort aussi avec la soirée de restitution de ce voyage à destination des familles.



Le SISAM élargit ses compétences au service des familles et des jeunes

Les communes de Sciez, Anthy-sur-Léman et Margencel ont mené une réflexion sur les évolutions des missions du SISAM (Syndicat Intercommunal de Sciez-Anthy-Margencel).

Cette démarche a abouti à une modification de ses statuts et à un élargissement de ses compétences, afin

d'étoffer l'offre de services pour mieux répondre aux besoins des familles et des jeunes du territoire dans le champ de la politique éducative du SISAM.

Aussi, à partir du 1^{er} juillet 2025, le SISAM administrera l'animation et la surveillance des enfants pendant la pause méridienne dans les écoles

maternelles et élémentaires. La gestion des repas (préparation, fourniture et service) restera quant à elle assurée par les communes.

Le syndicat assurera également la gestion de trois équipements sportifs mis à disposition par les communes à savoir l'espace ludique et sportif en cours de réalisation à Margencel, et les skate-parks de Sciez et Anthy.

Enfin, le SISAM se dote d'une nouvelle compétence relative aux actions d'information et de prévention pour les 18-25 ans, afin de mieux accompagner cette tranche d'âge sur le territoire.



Foyer Culturel de Sciez



Inscriptions périscolaires 2025-2026 et vacances été 2025

*Comme vous le savez, depuis le 28 février
l'ABCQ et le Foyer ne font plus qu'un !*



Ludothèque

**La Ludothèque sort au grand air !
Avec le retour des beaux jours, quoi de
mieux que de jouer... au bord du lac ?**

De mai à juillet, les jours de grand beau temps,
la ludothèque d'Anthy-sur-Léman vient à
votre rencontre à la plage des Recorts !

Tous les vendredis de 18h à 20h, on sort les jeux
et on s'installe les pieds (presque) dans l'eau.
Venez profiter d'un début de soirée joyeux et
détendu en nous retrouvant pour un moment
ludique et convivial en plein air : jeux de société,
jeux en bois, jeux pour petits et grands... Il y
en aura pour tous les goûts !

Rendez-vous à la plage des Recorts à
Anthy-sur-Léman - c'est gratuit et ouvert à tous !



PÉRISCOLAIRE Comment vont se passer les inscriptions 2025-2026 ?

📍 SCIEZ ANTHY MARGENCEL

*En juin (date à venir) sur le
NOUVEAU portail famille (BELAMI)*

Créez votre compte et effectuez
vos demandes d'inscriptions.

*Pas d'inquiétude nous vous accompagnerons
dans cette démarche*



VACANCES ÉTÉ 2025 Comment vont se passer les inscriptions ?

📍 ANTHY MARGENCEL

*À partir du lundi 16 juin
sur votre portail famille habituel*

- Accueil de loisirs jeunesse (10-14 ans) à Anthy
- Accueil de loisirs (3-9 ans) à Anthy



📍 SCIEZ

*Comme d'habitude pour le mois de juillet
et août sur le portail famille SCIEZ*

- Accueil de loisirs (3-11 ans) à Sciez



**Plus d'infos auprès du secrétariat
du Foyer Culturel de Sciez**

Tél. 04 50 72 70 47

Mail : contact@foyculturel-sciez.fr

www.foyculturel-sciez.fr

En bref

**Un nouveau portail pour les inscriptions au périscolaire sera
mis en place courant juin pour les trois communes ANTHY,
SCIEZ et MARGENCEL.**

**Pour les vacances d'été 2025, RIEN NE CHANGE, RDV sur votre
portail famille habituel.**





Médiathèque

au fil des mots

> **Atelier aquarelle** : le samedi matin à la médiathèque ou en plein air, Catherine Dubouloz initie les participants à la rencontre des couleurs dans un moment de calme, de sérénité et de bonne humeur ! Tout est préparé, le matériel est fourni, il n'y a plus qu'à s'installer et peindre !



> **Atelier peinture enfant le mercredi après-midi** : l'atelier était prévu pour la période entre Toussaint et Noël mais les demandes des parents nous ont convaincu de continuer. L'atelier « À la rencontre des couleurs » se poursuit donc pour le plaisir de Catherine et des enfants présents.



> **L'Atelier théâtre de Neuvelles** : nous a offert un spectacle remarquable où deux actrices lisaient les échanges épistolaires entre l'écrivain Colette et Marguerite Moreno, son amie. Qui plus est, le cocon douillet de la médiathèque était un cadre idéal pour ce dialogue, salué par de chaleureux applaudissements.



> **Zadig**, d'après Voltaire. Ce spectacle s'est déroulé le vendredi 16 mai à 20h30 à la médiathèque. Deux comédiennes accompagnées de musiciens vous ont invité à cette nouvelle lecture théâtrale pour laquelle l'entrée était gratuite.

> **Carnaval à la médiathèque** : ambiance brésilienne, rythmes brésiliens, on a dansé, chanté pour fêter ensemble la fin de l'hiver et l'arrivée du printemps ! Ambiance de folie !

> **Pour les tout p'tits lecteurs** : Chaque mois, nous invitons les assistantes maternelles, les parents ou grands-parents ayant la garde des petits de moins de 3 ans à des lectures, comptines, chansons. Un moment bien sympathique qui permet aux petits de se retrouver, d'apprendre à se poser, d'écouter ensemble les histoires et manipuler les livres. Prochaine date : mardi 17 juin à 10h15.



> **Spectacle de magie** : La magie a également opéré à Anthy grâce aux grains de malice de Gabriel qui téléportait objets et enfants dans un univers où le ciel est bien plus grand ensemble sous la bienveillance de sa conteuse, Elza. Entre ravissement et humour, ce fut un moment magique pour tous !



À noter :

Pour cet été, la médiathèque reste ouverte aux horaires habituels avec une fermeture probable une semaine mi-août. Dates à préciser.

La vie des *associations*

Un printemps riche pour la Batterie-Fanfare "Les Flots Bleus"

Nous avons passé un magnifique week-end les 26 et 27 avril dans la Drôme avec un concert sur la place Taurobole de Tain l'Hermitage.

Lors de notre week-end musical du 3 et 4 mai à Anthy-sur-Léman, nous avons pu présenter l'orchestre jeunes de l'école et notre orchestre junior.

La Seysselane a ravi le public avec son répertoire varié de batterie fanfare et de cors des Alpes.

Les grands et petits ont apprécié les burgers d'Emilie et les aubades de la « Brise du Léman » de Margencel et la « Banda Bon » de Bons-en-Chablais autour des jeux en bois gracieusement prêtés par l'ABCJ.

Nous préparons désormais la fête de la Saint-Jean avec l'association des donneurs de sang. Nous offrons une chance pour les talents musicaux avec une scène ouverte, samedi 21 juin dès 18h.



Plus d'infos : Jérôme Bondaz
(0041) 78 714 43 40 / jb@barro.ch
Nous serons présents le 13 juillet au festival des Batteries Fanfares à Morzine, puis sur les prochains événements communaux.

Suivez-nous sur nos réseaux pour connaître nos prochains événements.



Damier Club

Un événement exceptionnel dans le monde du jeu de dames !

Nous avons l'immense honneur d'annoncer la venue du numéro 1 français, le grand maître international Arnaud CORDIER et 19 fois champion de France de jeu de dames ! Cet incontournable maître du damier participera à la Phase Finale de la Coupe de France de Jeu de Dames et à la 5^e édition de l'Open du Léman de Jeu de Dames qui seront organisées par le Damier Club du Léman.

Arnaud nous fait l'honneur de partager son talent, son expérience et sa passion pour ce jeu d'esprit et de stratégie. Que vous soyez joueur débutant ou confirmé, c'est une occasion unique de rencontrer une légende vivante du jeu de dames, d'échanger avec lui et peut-être même de l'affronter lors de démonstrations ou parties simultanées. Ne manquez pas cet événement exceptionnel qui promet d'être riche en enseignements et en émotions. Venez nombreux célébrer cette discipline captivante et saluer l'un des plus grands champions français !



12-13 JUILLET 2025

Phase Finale de la Coupe de France de Jeu de Dames,

14-19 JUILLET 2025

5^e édition de l'Open du Léman,

📍 Espace du Lac, Anthy-sur-Léman

À très bientôt autour des damiers !



Patrick KOPP

Président du Damier Club du Léman - DCL

06 69 44 29 64

president@damierclubduleman.org

www.damierclubduleman.org



Association CLE : nouveaux créneaux ouverts

Que ce soit après l'école pour les maternelles/CP, pendant la pause du midi pour les primaires, ou autour d'un café pour les adultes, nous continuons à offrir l'opportunité de s'immerger dans la langue anglaise de manière ludique, naturelle et agréable.

À la suite des retours positifs des parents et des enfants, nous avons décidé de proposer davantage de sessions le midi, offrant ainsi plus de flexibilité aux familles et permettant aux enfants de pratiquer l'anglais dans un cadre détendu et convivial.

Les pré-inscriptions pour l'année prochaine sont ouvertes.

N'hésitez pas à nous contacter : association.cle.74@gmail.com

pour rejoindre cette belle aventure !

Anciens combattants

19 mars 2025

Lors de notre dernière assemblée générale, nous avons décidé, conjointement avec la Mairie, de simplement déposer une gerbe en présence du Président des Anciens Combattants et de la correspondante défense.

Ce jour-là, des membres des Anciens Combattants et de la Batterie Fanfare nous ont accompagnés ainsi que Michel Jacquier, porte-drapeau de nos amis de Margencel, et Christine Jacquier, correspondante défense de la Commune. Cérémonie simple mais empreinte de recueillement que mérite la mémoire des soldats tombés ou disparus en Algérie.

27 avril 2025

Comme ces dernières années, nous nous sommes retrouvés au cimetière pour honorer la journée nationale du souvenir des victimes et héros de la déportation sur la tombe de Flora

Saulnier, sur laquelle nous avons déposé une gerbe. Le texte de la Ministre Déléguée auprès du Ministre des Armées a été lu par les différentes personnes présentes, dont des enfants du Conseil Municipal Jeunes. Nathalie Capon a, quant à elle, lu le message en commun des associations de déportés.

8 mai 2025

C'est par une belle journée que nous avons commémoré le 80^e anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945. Cette année, les enfants des écoles ont choisi, avec l'aide d'Isabelle Bouvier, de la Médiathèque, des textes qu'ils ont lus devant le Monument aux Morts. Cette démarche leur permet d'être plus impliqués et conscients des réalités. Chacun a ensuite entonné la Marseillaise. Pour clôturer la cérémonie, un vin d'honneur a été offert par la municipalité. Selon la tradition, la journée s'est poursuivie par un moment convivial au restaurant.

Sou des écoles, deux nouvelles co-présidentes

Le Sou des écoles est ravi d'accueillir deux nouvelles co-présidentes : Joy MARCHANDISE et Lucile MUFFAT qui prennent la relève de Laure BOUERY.

Depuis plusieurs mois toute l'équipe s'est activée pour organiser un loto familial le dimanche 6 avril.

De nombreux lots ont été remportés dans une ambiance très joyeuse.

Le Sou des écoles tient également à remercier toutes les entreprises qui ont soutenu ce beau projet ainsi que les bénévoles pour l'organisation et les participants.

Un bilan très positif pour une première dont l'intégralité des fonds récoltés servira à soutenir les projets de l'équipe enseignante au profit des enfants.



Les tréteaux du Léman

Nous sommes heureux de vous convier à la deuxième édition du spectacle de fin d'année des Tréteaux du Léman le 28 juin à l'amphithéâtre du lycée Saint-Joseph à Thonon.

Cette année, les festivités se déroulent à partir de 15 h : les troupes des petits, enfants et ados vous régaleront !

Tarif : 5 €
Théâtralement vôtre.



Les vétérans du FC Anthy Foot pour les plus de 35 ans

Nouvelle association sur la commune, nous nous adressons aux plus de 35 ans souhaitant pratiquer le football pour le plaisir, sans esprit de compétition.

Nous nous retrouvons le mardi soir pour les entraînements et le vendredi soir pour les matchs sur le tout nouveau terrain synthétique.

Tous nos matchs sont amicaux et se terminent autour d'un bon repas avec l'équipe adverse.

Nous avons une page Facebook où vous trouverez les résumés de nos matchs et les diverses informations nous concernant.

Sportivement,



Le FC Anthy Vétérans

 FC Anthy Vétérans



Association **Le Dragon Rouge**

Sébastien Modaffari Professeur de Qi Gong et taïchi chuan.

Au Laurentides le Lundi Matin de 10 h à 12 h et le Vendredi de 10 h à 12 h.

Le Qi Gong est une gymnastique traditionnelle chinoise et une pratique de la respiration fondée sur la connaissance et la maîtrise du souffle et qui associe mouvements lents, exercices respiratoires et concentration.



La pratique régulière du taïchi chuan ou du Qi Gong développe l'équilibre statique et dynamique, la coordination motrice, la concentration et la mémoire, la souplesse et la mobilité articulaire, ainsi que l'orientation dans le temps et l'espace.

En travaillant la souplesse, et en sollicitant sans forcer muscles et articulation, Tai chi et Qi gong peuvent soulager les douleurs articulaires liées à l'usure des cartilages (arthrose). Redonnant ainsi aux personnes qui les pratiquent une plus grande confiance dans leurs mouvements, et une meilleure mobilité.

Le Qi Gong permet de renforcer le corps, de le rendre plus souple et d'optimiser toutes les fonctions de l'organisme. Il aide donc chacun à entretenir sa santé et sa vitalité par une

pratique corporelle et respiratoire. Il incite donc à trouver la détente et le calme intérieur nécessaires à un bon équilibre psychique.

Le Qi Gong améliore la douleur, la mobilité mais aussi la qualité de vie des personnes souffrant d'arthrose. L'éponge cartilagineuse s'alimente par des pressions répétées mais douces. On comprend bien pourquoi ces activités de gymnastique basées sur la lenteur et la fluidité du geste sont efficaces.

Sébastien MODAFFARI
+33 6 37 57 63 47

Studio Fitness : une saison dynamique

Studio Fitness clôture une saison dynamique avec plus de 260 adhérents ! Toujours plus nombreux et satisfaits, les membres profitent d'un large éventail d'activités : yoga, fitness, cardio...

Plus de 15 heures de cours hebdomadaires en accès illimité, proposés par nos 2 coachs Elise et Aurélie, font le succès de notre association. Ambiance conviviale, énergie collective et bien-être garantis !

Inscription en ligne dès le mois de juin, pour une rentrée le 8 septembre !

Plus d'informations sur notre site : www.lestudio-fitness.com



ATEL SKI

Bravo aux enfants de l'ATEL

Belle saison 2025 de ski pour l'Association Thononaise d'Éducation et de Loisirs. Elle s'est concrétisée par 9 sorties le mercredi grâce au beau temps et à un enneigement satisfaisant, grâce aussi à tous les encadrants : skis, bus et responsables des écoles (Catherine et Alice pour Anthy).

Très bons résultats avec 106 étoiles obtenues dans les 10 écoles d'Allinges, Anthy-sur-Léman, Marin et Thonon-les-Bains sur les pistes de Morzine Pleney Nyon Les Gets, dont, pour Anthy : six 3^e étoile, deux bronze, une argent et quatre or.

Bravo à tous les enfants pour leur assiduité.

Ces récompenses ont été distribuées lors d'une belle soirée en compagnie des élus des 4 communes et des conseillers départementaux de Thonon-les-Bains. Nous recrutons toujours des bénévoles (skieurs ou non) pour la prochaine saison. Rendez-vous en octobre pour les inscriptions.

Comité ATEL
Barthélemy Morel

LA SAISON 2025

9 sorties organisées

106 étoiles
obtenues par les enfants

10 écoles
Allinges, Anthy-sur-Léman,
Marin et Thonon-les-Bains

Pour tous renseignements :
atel-ski.fr





AJAM, Une première saison réussie

Cette première saison aura été une franche réussite pour ce tout nouveau club qu'est l'Association Jeunes Anthy Margencel.

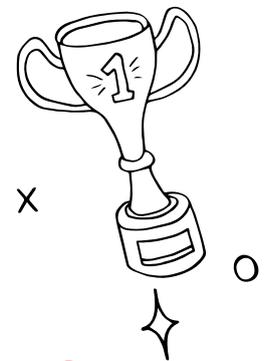
Des bons résultats chez les jeunes, avec un effectif toujours grandissant et un point d'orgue : la participation de l'équipe U13 à la finale départementale pour la première fois de son histoire.

Du côté des seniors, les 2 équipes masculines vont lutter jusqu'aux derniers instants pour la montée alors que l'équipe féminine réalise une belle saison en D2.

De bonne augure pour la suite.



Photo de l'équipe lors de leur victoire contre Marin en huitième de finale de coupe du district.





Thonon Agglo

Consultation publique programme d'actions locales de réduction des déchets

Thonon Agglomération a lancé une consultation publique sur le programme d'actions locales de réduction des déchets qui se terminera le 31 juillet 2025.



Plateforme de participation
citoyenne à votre disposition



Page dédiée au programme
sur le site de Thonon
Agglomération dans la
rubrique Nos grands projets



> Vous avez également pu découvrir l'exposition itinérante à Anthy du 5 au 11 mai sur ce programme d'actions ainsi qu'un stand pour clôturer celle-ci lors de notre Journée du Printemps ce 11 mai.

> De plus, un dossier papier avec un registre est à disposition en mairie. Ainsi, vous avez également la possibilité de donner votre avis sur le programme d'actions en vous rendant directement en mairie.



> Des exemplaires de L'Empreinte, le nouveau bulletin local dédié à la réduction des déchets sur le territoire, est également mis librement à disposition des habitants.



Nouvelle tarification de l'eau et de l'assainissement

Vous avez tous reçu le courrier de Thonon Agglomération vous informant de la mise en place d'une nouvelle tarification de l'eau à partir du 1^{er} juillet 2025, avec une harmonisation complète des tarifs d'ici 2027 pour les 25 communes du territoire.

Pour plus d'informations, rendez-vous www.thononagglo.fr
Rubrique Eau potable – Nouvelle tarification.



Simulateur
de facture



Urbanisme
aménagement
habitat
mobilité



Je m'informe et je participe à l'enquête publique

du 02 juin au 18 juillet

Lancement de l'enquête publique du PLUi-HM de Thonon Agglomération : du 2 juin au 18 juillet 2025.



Thonon Agglomération franchit une étape décisive dans l'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme Intercommunal avec le lancement officiel de l'enquête publique le 2 juin.

Cette enquête publique constitue une opportunité pour chaque citoyen, association ou acteur économique de consulter le dossier du PLUi-HM, de comprendre ses enjeux et de formuler des observations ou propositions.

Les contributions pourront être faites sur les registres disponibles dans chaque mairie concernée, en ligne via une plateforme dédiée ou encore lors de permanences physiques organisées dans les communes.

Pour Anthy, le commissaire enquêteur sera présent en mairie les :

- Lundi 2 juin** de 14h à 17h
- Vendredi 27 juin** de 9h à 12h
- Vendredi 18 juillet** de 14h à 17h



Je participe à l'enquête en ligne :

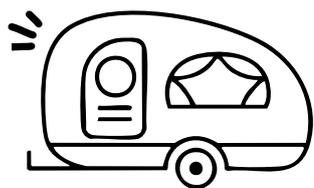


Plus d'infos sur thononagglo.fr
> Rubrique Nos Grands Projets / PLUi-HM

Pour rappel, le projet du PLUi HM est consultable sur le site de Thonon Agglomération.

À l'issue de l'enquête, la commission d'enquête rédigera un rapport assorti de recommandations. Le projet pourra alors faire l'objet de modifications avant son adoption définitive prévue pour la fin de l'année 2025.

Dossier spécial



Accueil et habitat des gens du voyage

Schéma départemental

Le schéma départemental des aires de stationnement des gens du voyage se veut un outil destiné à instaurer une cohabitation la plus harmonieuse possible entre les populations locales et les nomades. Voulu par la loi, il est surtout un document de cohérence dont la réalisation suppose l'engagement des élus municipaux et communautaires.

En Haute-Savoie, et à l'échelle de notre territoire, le schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage (SDGV) 2019-2025 a été :

- Approuvé à l'unanimité par le conseil municipal d'Anthy-sur-Léman le 30 janvier 2019
- Approuvé à l'unanimité par le conseil communautaire de Thonon Agglomération le 28 février 2019
- Adopté par arrêté préfectoral conjoint n°DDT-2019-1317 le 28 août 2019.

Le schéma départemental est aussi le document de référence sur lequel les élus doivent s'appuyer pour la réalisation d'aires des gens du voyage. Il définit la localisation, la taille et le type d'aire en fonction des besoins estimés.

Il prévoit également la déclinaison d'un certain nombre d'actions à poursuivre ou à mettre en place en matière d'éducation, d'accès aux soins, aux droits et d'insertion économique.

Rappel du contexte législatif et réglementaire

La loi n° 90.449 du 31 mai 1990 modifiée relative à la mise en œuvre du droit au logement a fait obligation aux communes de plus de 5 000 habitants d'aménager des terrains d'accueil pour les gens du voyage et a prescrit l'élaboration d'un schéma d'accueil dans chaque département.

La loi n° 2000-614 du 5 juillet 2000 relative à l'accueil et à l'habitat des gens du voyage, complétée par la loi n° 2003-239 du 18 mars 2003 pour la sécurité intérieure, renforce certaines dispositions prévues par la loi précédente et poursuit le double objectif de :

- Permettre aux populations nomades d'aller et venir librement sur le territoire et de s'installer dans des conditions décentes
- D'empêcher les installations illicites qui portent atteinte au droit de propriété et à l'ordre public.

Elle impose l'élaboration d'un schéma départemental des aires de stationnement des gens du voyage dans lequel sont inscrites d'office toutes les communes de plus de 5 000 habitants et où figurent également les communes de moins de 5000 habitants, concernées de fait par des passages.

Quelle situation à Anthy-sur-Léman ?

> Schéma départemental 2012-2018 : obligation de création d'un terrain familial locatif.

2012 Acquisition de parcelles par le SYMAGEV* dans le secteur de la zone d'activité Espace Léman.

2016 Autorisation par le conseil municipal d'Anthy-sur-Léman de l'installation d'un transformateur sur la parcelle à aménager, qui en contraind l'accès.

> Schéma départemental 2019-2025 : obligation de création d'un terrain familial supplémentaire à Anthy, soit 2 au total.

2023 Une étude géotechnique réalisée sur les parcelles acquises en 2012 démontre de très lourds travaux à réaliser pour assécher cette zone régulièrement inondée avant même d'envisager la possibilité d'un aménagement conforme à sa destination. De plus, sa localisation très excentrée ne répond pas aux conditions définies dans le schéma départemental.

2024 Obligation pour la commune d'identifier des secteurs géographiques à même d'accueillir ces 2 terrains, conformes aux obligations et prescriptions légales. Un travail conjoint avec les services de Thonon Agglomération - notamment quant aux problématiques de raccordement réseaux et de conformité au schéma départemental - a été mené avant d'aboutir à l'inscription d'une nouvelle zone.

L'identification de ce nouveau secteur, loin d'être figé, nous permet de répondre à nos obligations. Le PLUi-HM est un document amené à évoluer. Des modifications seront possibles à court, moyen et long terme.

Le Symagev

Le Symagev (Syndicat Mixte d'Accueil des Gens du Voyage) est prévu par arrêté préfectoral du 5 octobre 2018. Il couvre 47 communes : 25 communes de Thonon Agglomération et les 22 communes de Communauté de communes Pays d'Evian Vallée d'Abondance. Il est en charge des questions relatives à l'accueil des gens du voyage sédentarisés ou non sédentarisés par délégation des deux EPCI Thonon Agglomération et la Communauté de Communes d'Evian et de la Vallée d'Abondance.

Le Symagev gère 3 types de terrains d'accueil des gens du voyage :

- **Le terrain de grand passage** qui peut accueillir des groupes de 150 caravanes entre mai et septembre, situé sur la commune d'Allinges, dont l'occupation est planifiée par la Préfecture,
- **Les aires permanentes d'accueil** ouvertes toute l'année, qui permettent des séjours de plusieurs mois sur des emplacements. Nous disposons actuellement de quatre aires d'accueil, dont trois se trouvent sur le territoire de Thonon Agglomération (Douvaine, Bons-en-Chablais, Thonon-les-Bains) pour un total de 86 places sur cet EPCI.
- **Les terrains familiaux locatifs**

Problématiques liées aux installations illicites de gens du voyage

À noter qu'en parallèle de la mise en œuvre de leurs obligations légales, toutes les communes ont saisi à plusieurs reprises le Préfet, et récemment encore le Ministre de l'Intérieur, pour leur faire part de notre désarroi et de notre colère face aux difficultés que nous rencontrons à la suite des très nombreuses installations illicites de gens du voyage que nous subissons sur le territoire du Chablais, et plus largement sur le Département de la Haute-Savoie.

L'effort réalisé par les communes, dans le cadre du schéma départemental par notre territoire, est conséquent. Malgré tout, il nous est souvent reproché de ne pas respecter nos obligations vis-à-vis du schéma départemental. Nous avons bien évidemment la volonté de respecter nos obligations malgré les difficultés, mais force est de constater que certains groupes que nous avons sur le territoire refusent bien souvent de rejoindre l'un des terrains d'accueil en mettant en avant toutes les raisons possibles et imaginables pour ne pas s'y rendre. Les collectivités, les particuliers, les agriculteurs, les entreprises ou encore les associations en pâtissent. Finalement, nous constatons que le respect du schéma permet, certes, au Préfet de Haute-Savoie de prendre des arrêtés d'expulsion dans un délai de 10 à 15 jours. Pour autant, cela ne change rien aux comportements intolérables et illégaux de ces individus qui ne sont jamais poursuivis.

Aujourd'hui, nous attendons des actions et décisions fortes de la part de l'Etat. La loi doit évoluer, et la situation sur notre territoire être réellement prise en compte par l'Etat ; depuis plusieurs années, parlementaires et élus locaux y travaillent conjointement.



**Réunion publique avec
Thonon Agglomération et le Symagev
le jeudi 19 juin à 19h à l'Espace du Lac**

Zoom sur

Les terrains familiaux locatifs

Les terrains familiaux locatifs sont occupés par des gens du voyage en voie de sédentarisation. Ils signent un bail avec le SYMAGEV* qui reste propriétaire du terrain. Ils payent un loyer mensuel et assument les charges des fluides (eau, électricité). Un règlement est signé avec les locataires, avec des règles strictes d'occupation, d'entretien et de paiement des loyers, dont le non-respect peut conduire à la résiliation du bail.

Les attributions des terrains familiaux sont faites par une commission réunie par le Symagev, comprenant le maire de la commune ou son représentant, le représentant du Préfet, une personne d'une association représentative des gens du voyage présente dans le département.

Un terrain familial pourra accueillir 6 emplacements de caravanes, ce qui correspond à 3 ménages maximum. Souvent, ils font partie de la même famille (parents et enfants).

Les structures envisagées pour ce type de terrain sont la construction d'un chalet avec une pièce destinée au séjour (entre 20 et 40 m²) avec un espace cuisine et un petit bloc sanitaire (env. 10m²). Le terrain est clôturé et fermé par un portail.



À noter :

Le Symagev gère déjà 15 terrains familiaux dans le Chablais. Ci-dessous photos de ceux de Massongy et de Nernier.



JUIN

SAMEDI
14

Espace du Lac
SOIRÉE DANSANTE
Flash danse

VENDREDI
19

Espace du Lac - 19h
**RÉUNION PUBLIQUE
ACCUEIL ET HABITAT DES
GENS DU VOYAGE**

SAMEDI
21

Plage des Recorts - de 18h à 2h
FÊTE DE LA SAINT-JEAN
Donneurs de Sang
et la Batterie Fanfare "Les Flots Bleus"

VENDREDI
27

Plage des Recorts dès 19h30
APÉRO ANTHYCHOIS
Anthy Évènements

AOÛT

SAMEDI
16

Plage des Recorts
FÊTE DU LAC
Anthy Évènements

MARDI
19

Espace du Lac - 15h30/19h
DON DE SANG
Donneurs de Sang



JUILLET

MER. MER.
9 > 20
JUIL. AOÛT

Plage des Recorts - 18h à 22h
**MARCHÉ GOURMAND
TOUS LES MERCREDIS**
Comité Vie Economique et Touristique

SAM. DIM.
12 et 13

Espace du Lac
**PHASE FINALE DE COUPE
DE FRANCE DE JEU DE DAMES**
Damier Club

DIM. LUN.
13 et 14

Plage des Recorts
FÊTE DES FILETS DE PERCHE
Association des Jeunes d'Anthy
et de Margencel.

LUN. SAM.
14 > 19

Espace du Lac
**5^e EDITION DE L'OPEN DU
LÉMAN DE JEU DE DAMES**
Damier Club

VEN. DIM.
25 > 27

Plage des Recorts
OHANA FEST
Anthy Évènements

OCTOBRE

DIMANCHE
5

Espace du Lac
VIDE-GRENIER
Swing Spirits

DIMANCHE
12

Salle des Hutins - 15 h
**GOÛTER SPECTACLE
« EPICLOWNIENS »**
Fileurs de Rêve

VEN. SAM.
17 et 18

Espace du Lac
**JOURNÉES DU
DÉVELOPPEMENT DURABLE**
Comité Développement Durable

VENDREDI
24

Espace Laurentides - 11 h
**FESTIVAL DES
P'TITS MALINS**
MAL